

CCAS DE GUIGNES



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

CA du 14 mars 2024

 www.ville-guignes.fr

 Rue de Meaux

77390 GUIGNES



Cadre réglementaire

La loi d'orientation 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, en son article 11, précise que les collectivités territoriales de 3500 habitants et plus doivent tenir un Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) dans un délai de deux mois qui précède l'examen du budget. Cette formalité s'impose donc aux CCAS des communes concernées.

L'article L.2312-1 du CGT, modifié par l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015, portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Notre) accentue l'information des administrateurs. Désormais, le DOB s'effectue sur la base d'un Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB), élaboré sous la responsabilité du Président du CCAS, portant notamment sur les grandes orientations budgétaires.

Le ROB doit comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses (analyse prospective) et des effectifs et préciser les engagements pluriannuels envisagés. Le formalisme relatif au contenu de ce rapport reste à la libre appréciation de la collectivité en l'absence de décret d'application. Il est pris acte du DOB par une délibération spécifique.

Ce rapport donne lieu à un débat qui est acté par une délibération spécifique qui est transmise au représentant de l'Etat et sera mise en ligne pour la population sur le site internet de la ville : www.ville-guignes.fr ; conformément à la réglementation.

Contexte national et international

Depuis la pandémie qui a impacté l'économie mondiale en 2020 (perte d'activité de 30% lors du premier confinement), l'environnement macro-économique a été marqué par le déclenchement de la guerre en Ukraine au printemps 2022. L'économie mondiale traverse une période d'incertitude avec une croissance qui montre des signes de ralentissement. Pour 2023, les prévisions tablaient sur une croissance de 2,1% en recul par rapport à l'année précédente.

Les pays émergents, hors grandes puissances, semblent être les plus touchés avec une croissance estimée à 2,9%, en baisse par rapport à l'année précédente. L'emploi, souvent considéré comme un rempart contre la pauvreté, est mis à mal par ce ralentissement. Toutefois, il est important de rappeler que ces tendances ne sont pas gravées dans le marbre et peuvent être inversées avec des efforts concertés. En zone Euro, les prévisions d'inflation restent élevées, d'autant plus que l'Union Européenne est pleinement engagée dans le plan de relance d'un montant sans précédent de 800 milliards d'euros appelé « Next Generation EU ».

Concernant l'économie française, les défis tels que la hausse des prix de l'énergie pourraient ralentir la croissance du PIB à 0,9% en 2024 et 1,3% en 2025. L'inflation devrait reculer pour se stabiliser à 4,5% d'ici la fin de l'année, avec une prévision de retour à 2% en 2025. Le taux d'endettement public de la France devrait se maintenir à environ 110% du PIB en 2025, un chiffre nettement supérieur à la moyenne de la zone Euro.

Contexte local

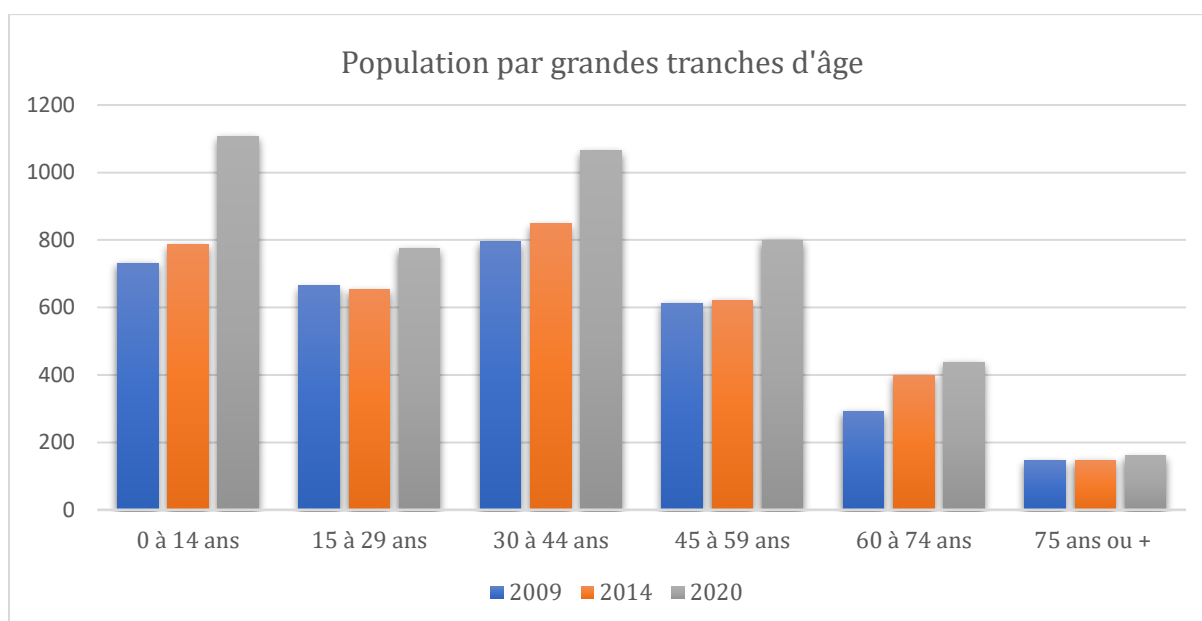
Le Centre Communal d'Action Sociale de Guignes s'attache principalement à mettre en œuvre la politique sociale de la ville que ce soit de l'action sociale en direction des personnes ou de l'animation sociale. Il est le premier service de proximité proposant un accueil, un accompagnement dans les démarches et un relai avec les organismes sociaux.

À Guignes, ce sont essentiellement les personnes et familles en situation de précarité ou de difficulté sociale, les personnes âgées et les familles monoparentales suite à une séparation qui en bénéficient.

Données socio-démographiques

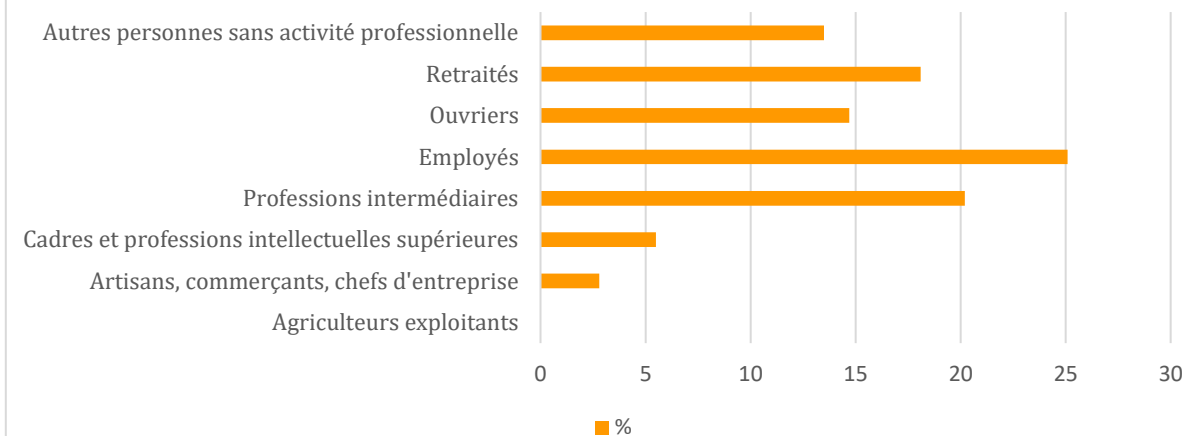
Présentation de la Population

Evolution de la population / Densité moyenne			
	2009	2014	2020
Population	3240	3456	4344
Densité moyenne (hab/km ²)	570.4	608.5	764.8

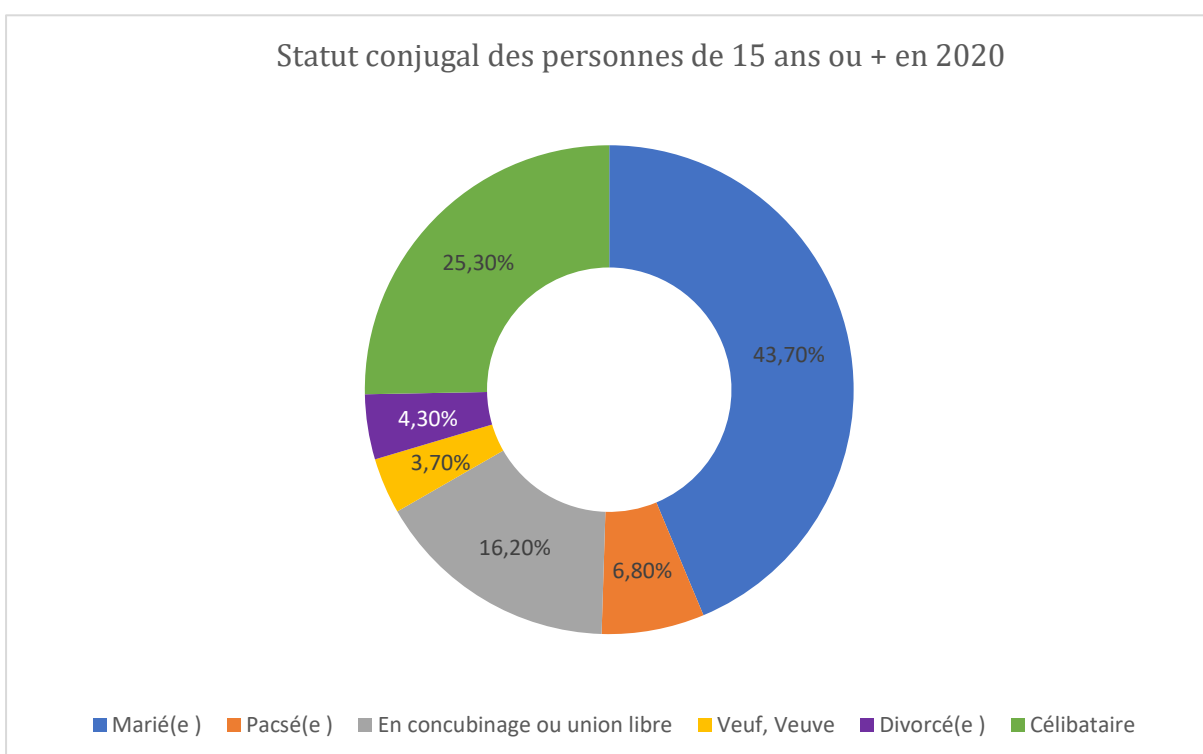


Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2020

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle en 2020



Statut conjugal des personnes de 15 ans ou + en 2020



Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023

Nombres de logement à Guignes en 2022

Type de logement	Nombre de logements dans cette commune au 01/01/2022	Nombre de demandes de logement en attente dans cette commune au 31/12/2022	Nombre de logements attribués dans cette commune en 2022
T1	8	12	0
T2	49	35	2
T3	87	39	8
T4	84	20	2
T5	13	5	1
T6	0	0	0
T7	0	0	0
T8	0	0	0
T9 et plus	0	0	0

Intitulé de l'organisme	Nombre de logements dans cette commune au 01/01/2022	Nombre de logements attribués dans cette commune en 2022
OPH De Seine et Marne (Habitat 77)	138	10
SA HLM TROIS MOULINS HABITAT (Polylogis)	58	2
S.A 3F Seine et Marne	40	1
ASS DES ETABL DOMAINE EMMANUEL	5	0

Sources : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr>

Il est à noter qu'un nouveau bailleur social : MON LOGIS s'installe sur la commune en 2024 avec 24 logements conventionnés.

Analyses financières

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement :

Chapitre	BP 2022	CA 2022	BP 2023	CA 2023	BP 2024
011 - Charges à caractère général	32 996.29	30 423.61	31 085.00	18 592.50	30 590.00
023 - Virement à la section d'investissement	-	-	-	-	2 880.00
65 - Autres charges de gestion courante	47 555.17	29 678.88	45 555.30	30 973.32	45 399.00
Total	80 551.46	60 102.49	76 640.30	49565.82	78 869.00

1) Les charges à caractère général (chapitre 011)

En 2023, le C.C.A.S a réalisé des actions sociales pour un montant de 18 592.50€.

Pour 2024, le C.C.A.S souhaite organiser des événements pour un montant de **26 940 €**

(Guignes au Féminin, Distribution de muguets, Thé dansant, Récompense des bacheliers, Cérémonie des nouveau-nés, Octobre rose, Semaine bleue, Repas des anciens, Colis de Noël)

2) Le virement à la section d'investissement (chapitre 023)

Pour 2024, le C.C.A.S souhaite réaliser un virement à section d'investissement de 2 880 € afin de financer des opérations d'investissement.

3) Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

En 2023, le C.C.A.S a réalisé un montant total d'aides de 30 973.32 € détaillé comme ci-après :

- 23 787.50 € de participation aux frais de gestion du Foyer résidence de Mormant
- 5 685.82 € d'aides (Prime naissance, récompense bachelier, aides d'urgences / énergies / jeunes)
- 1 500 € de subventions pour les associations publics (Croix rouge, Resto du Cœur, Secours Populaire)
- 0 € de frais d'obsèques

Pour 2024, le C.C.A.S souhaite répartir les charges selon l'affectation suivante :

- 24 000 € de participation aux frais de gestion du Foyer résidence de Mormant
- 14 400 € d'aides (Prime naissance, récompense bacheliers, aides d'urgences / énergies / jeunes)
- 4 499 € de frais d'obsèques
- 1 500 € de subventions pour les associations caritatives (Croix rouge, Resto du Cœur, Secours Populaire)

Soit un total d'aides de **45 399 €**.

Les recettes de fonctionnement :

Chapitre	BP 2022	CA 2022	BP 2023	CA 2023	BP 2024
002 - Résultat Excédent reporté antérieur	26 101.46	0.00	21 690.30	0.00	22 518.48
70 - Produits des services, du domaine et ventes div	500.00	1 741.33	1 000.00	0.00	0.00
74 - Dotations, subventions et participations	53 950.00	53 950.00	53 950.00	53 950.00	56 150.00
75 - Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	200.52
77 - Produits spécifiques	0.00	0.00	0.00	1 644.00	0.00
Total	80 551.46	55 691.33	76 640.30	55 594.00	78 869.00

4) Le résultat d'excédent reporté antérieur

En 2023, le CCAS a généré un excédent de fonctionnement de 22 518.48 €.

5) Produits des services et du domaine (chapitre 70)

En 2023, le CCAS n'a pas bénéficié des recettes liées aux reversements des concessions du cimetière, cependant ce manque est directement compensé dans l'augmentation de la subvention communale pour l'année 2024.

6) Dotations et participations (compte 74)

En 2023, le CCAS a perçu de la subvention communale pour un montant de 53 950 €,
Pour 2024 ce montant sera augmenté de 2 200 €, le montant total sera réévalué de 56 150 €.

INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement :

Chapitre	BP 2022	CA 2022	BP 2023	CA 2023	BP 2024
21 – Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	5 000.00
Total	0.00	0.00	0.00	0.00	5 000.00

1) Immobilisations corporelles (chapitre 21)

Pour 2024, le CCAS prévoit des dépenses d'investissement à hauteur de 5 000.00 €.

Gros rubans roses à mettre à l'entrée et à la sortie de la commune, T-shirt et pins à l'occasion d'Octobre rose ;achat de téléphone portable professionnel pour le CCAS...

Les recettes d'investissement :

Chapitre	BP 2022	CA 2022	BP 2023	CA 2023	BP 2024
021 – Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00	0.00	0.00	2 880.00
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00	0.00	0.00	2 120.00
Total	0.00	0.00	0.00	0.00	5 000.00

2) Virement de la section de fonctionnement (chapitre 021)

Se trouve dans ce chapitre, la contrepartie du virement de la section de fonctionnement d'un montant de 2 880 €.

3) Dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10)

Pour 2024, le C.C.A.S souhaite capitaliser 2 120 € de son excédent de fonctionnement de l'année 2023 afin de constituer une réserve de crédit budgétaire pour les prochains exercices.

Perspectives pour 2024

Le C.C.A.S joue un rôle primordial en matière d'aide sociale. Il agit en étroite collaboration avec les partenaires publics et privés de l'action sociale. Il apporte ainsi son soutien auprès des guignois confrontés à des difficultés financières et/ou de précarité, par des interventions relevant de ses missions obligatoires mais également de missions facultatives.

Pour l'année 2024, il souhaite poursuivre et développer sa politique en faveur des aides et des actions proposées aux seniors, aux personnes isolées et aux familles les plus démunies.

1. Pour les personnes en difficultés transitoires :

- Paiement de factures ou participation au paiement de loyers selon le dossier du demandeur
- Prise en charge de nuits d'hôtel pour les personnes se trouvant à la rue suite à des violences conjugales ou de ruptures familiales ou dans l'impossibilité temporaire de rester dans le logement (incendie, inondations...)
- Aide alimentaire après étude de dossier (Bon alimentaire Carrefour Market, Panier repas Croix-Rouge et/ou Secours Populaire et/ou Restos du Cœur, Dossier épicerie solidaire), coupon pizza à la pizzeria DREAM'S de Guignes.
- Aide exceptionnelle pour les cas urgents

2. Pour les seniors :

- Distribution de muguets le 1^{er} mai
- Organisation de thé dansant
- Organisation d'ateliers intergénérationnels avec les écoles et/ou la Maison des jeunes
- Coordination des informations sociales (conférences et ateliers de prévention) avec des intervenants des différents partenaires sociaux
- Mise en place des cours équilibre et éveil musculaire
- Poursuite des actions menées dans le cadre de la semaine bleue
- Maintien du lien social entre seniors avec le repas des anciens
- Distribution de colis de fin d'année en décembre
- Visite à domicile pour remplir les dossiers de demande d'aides légales pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer au CCAS

3. Pour tous :

- Renforcement du travail de coordination sociale
- Maintien du lien avec les institutions telles que : Combo 77, UDAF, France Services, Mission locale, PAT de Melun, UNCCAS, MDS de Tournan...
- Signature de convention de partenariat avec la CPAM77, THE SORORITY (application et communauté d'entraide entièrement sécurisée dédiée aux femmes)
- Organisation d'évènements tels que : Guignes au Féminin, Octobre rose, Remise de récompense aux bacheliers, Cérémonie d'accueil des nouveau-nés,
- Aide et orientation pour toutes démarches administratives
- Domiciliation administrative pour les personnes n'ayant pas de domicile stable
- Enregistrement des demandes de logements sociaux pour ceux qui n'ont pas internet
- Constat d'insalubrité de logements
- Proposition de plus d'actions de prévention comme la lutte contre les violences conjugales le 25 novembre...